



## LE SYSTÈME DES COMPÉTITIONS FÉDÉRALES À LA RÉUNION

# QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES COMPÉTITIONS FÉDÉRALES ?

### **Au niveau Départemental :**

- les Open Locaux et le Championnat départemental

### **Au niveau Régional :**

- les Open Territoriaux et le Championnat régional

### **Au niveau National :**

- les Open de France et la Finale Open de France (shortboard)
- les «special event» : MAIDER AROSTEGUY, GROMSEARCH, LES SUPER CANAILLES, Challenge national Benjamin
- le Championnat de France

Ces compétitions permettent de marquer des points au classement fédéral en fonction d'un «coefficient» par disciplines et catégories d'âges.

Le coefficient de l'épreuve peut être majoré en fonction du niveau des participant.e.s au jour de la compétition.

Les résultats aux compétitions au niveau mondial (circuit PRO, circuit International (WSG et JO), circuit Européen) sont aussi prises en compte dans le classement fédéral.

SI LE COMPÉTITEUR EST IDENTIFIÉ COMME DE NATIONALITÉ FRANÇAISE. Ces résultats sont saisis manuellement par la FFS. Chaque compétiteur se doit de faire remonter ses résultats sur les tours internationaux.



[SURFINGREUNION.COM](http://SURFINGREUNION.COM)





## LE SYSTÈME DES COMPÉTITIONS FÉDÉRALES À LA RÉUNION

### COMMENT EST CALCULÉ LE CLASSEMENT FÉDÉRAL ?

**Sont pris en compte, uniquement les résultats des compétitions dans la catégorie.** Pour les Espoirs, ils sont aussi pris en compte dans le classement Open de la discipline.

En fin d'année 0, on calcule la somme des 4 meilleures épreuves (T).

En année 1, on reporte le total de l'année 0, que l'on répartit en 4 Épreuves Initiales (Ei)

A chaque nouvelle compétition, les nouveaux résultats seront ajoutés à la suite de ces résultats, et le calcul des points du classement se fera sur les 4 meilleurs résultats, en y incluant ces Ei.

Les nouveaux résultats sont comptabilisés seulement s'ils sont supérieurs à Ei.

- 1er avril : retrait 1 Ei / 1er juillet : retrait 1 Ei / 15 septembre : retrait 2 dernier Ei

#### Exemple :

Année 0 =  $360 + 480 + 720 + 120 = 1680$  pts (T)

=>  $Ei = 1680/4 = 420$  pts

Année 1 =  $Ei (420 + 420 + 420 + 420)$

Au 1er avril = retrait d'un Ei et ajout des résultats de la saison en cours (si supérieur à Ei - ou pour maintenir un total de 4 scores)

=>  $Ei (420 + 420 + 420 + 420) + \text{résultats saison en cours} (720 + 240) = 1\ 800$  pts

Au 1er juillet = retrait d'un Ei et ajout des résultats de la saison en cours (si supérieur à Ei - ou pour maintenir un total de 4 scores)

=>  $Ei (420 + 420 + 420 + 420) + \text{résultats saison en cours} (720 + 240 + 420 + 550) = 1\ 930$  pts

Au 15 septembre = uniquement les 4 meilleurs résultats de la saison en cours

=>  $\text{résultats saison en cours} (720 + 240 + 420 + 550 + 330) = 1\ 840$  pts



[SURFINGREUNION.COM](http://SURFINGREUNION.COM)





## LE SYSTÈME DES COMPÉTITIONS FÉDÉRALES À LA RÉUNION

# L'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS FÉDÉRALES À LA RÉUNION

### Les Open Territoriaux (OT)

La Ligue Réunionnaise de Surf est dans l'obligation d'organiser :

- 2 OT minimum en SHORTBOARD
- 1 OT minimum pour les AUTRES DISCIPLINES

Pour palier à notre éloignement géographique (difficulté de participer aux compétitions nationales par exemple) et donner un maximum d'opportunités à nos compétiteurs/trices locaux de marquer des points au classement fédéral, il a été décidé d'organiser à minima 2 OT dans chaque catégories d'âges et disciplines.

Selon l'avancée du calendrier, 3 OT seront organisés dans chaque catégories d'âges et disciplines en priorisant les catégories ESPOIRS.

La Réunion dispose d'une dérogation fédérale afin d'organiser dès le mois de septembre de l'année N-1 le début de la saison N.

### Le Tour Régional

Particularité de notre territoire, ce Tour regroupe l'ensemble des Open Territoriaux organisés à La Réunion. Un classement des compétiteurs est établi en prenant en compte l'ensemble des résultats de chaque compétiteurs/trices par disciplines et par catégories d'âges.

Ce classement, indépendant du classement fédéral, permet de déterminer une partie des compétiteurs/trices qualifié.e.s pour le Championnat Régional (en fonction du quota défini par l'ETR).



[SURFINGREUNION.COM](http://SURFINGREUNION.COM)





## LE SYSTÈME DES COMPÉTITIONS FÉDÉRALES À LA RÉUNION

# L'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS FÉDÉRALES À LA RÉUNION

### Le Championnat de La Réunion (CDR)

La Ligue Réunionnaise de Surf est dans l'obligation d'organiser un Championnat régional dans toutes les disciplines et à partir de la catégorie minime.

Il a tout de même été décidé d'y inclure la catégorie Benjamin. Les points marqués seront alors comptabilisés avec le coefficient d'un OT classique.

Il est réservé aux compétiteurs/trices licencié.e.s dans un club du territoire.

Les champion.ne.s régionaux sont qualifié.e.s pour le Championnat de France.

**Nouvelle règle fédérale 2023 :** il faut au minimum 2 inscrits dans une catégorie/discipline pour que la place qualificative aux Championnats de France soit attribuée. Si il y a moins de 2 compétiteurs/trices participantes, la place sera reversée au classement fédéral.

La qualification au Championnat de La Réunion est déterminée par :

- le classement fédéral
- le classement régional (places ETR)
- les demandent de «wild card» (blessures, etc...)

Avant chaque saison, l'ETR précise les quotas d'accession au Championnat. Le nombre de place à attribuer est déterminé par le format de l'épreuve.

Pour la saison 2023/24, l'ETR a décidé d'attribuer :

- 50% de places via le classement fédéral ;
- 50% de places via le classement régional ;

Les demandent de «wild card» seront étudiées par l'ETR selon 2 critères :

- 1) le palmarès sportif récent (membres équipe de France, performance sportive N-1, etc....)
- 2) la raison motivée de l'incapacité à participer aux compétitions fédérales de la saison en cours



[SURFINGREUNION.COM](http://SURFINGREUNION.COM)





## LE SYSTÈME DES COMPÉTITIONS FÉDÉRALES À LA RÉUNION

# LES PRINCIPALES DISCIPLINES ET LEURS CATÉGORIES D'ÂGES

### **Le shortboard homme et ondine :**

- benjamin / minime / cadet / junior
- OPEN

### **Le bodyboard homme :**

- benjamin / minime / cadet / junior
- OPEN

### **Le bodyboard ondine :**

- ESPOIR
- OPEN

### **Le longboard homme et ondine :**

- ESPOIR
- OPEN

### **Le Stand Up Paddle Surfing homme et ondine :**

- ESPOIR
- OPEN

### **Le Bodysurf homme et ondine :**

- ESPOIR
- OPEN

### **Le Kneeboard homme et ondine :**

- OPEN

### **Le Drop Knee homme :**

- OPEN

### **Le Parasurf homme et ondine :**

- OPEN

### **La catégorie ESPOIR comprend toutes les catégories d'âges de benjamin à junior confondues**

Seules les disciplines shortboard (homme/ondine) et le bodyboard homme sont divisées en plusieurs catégories d'âges ESPOIR :

- benjamin (6 - 12 ans) - minime (13 - 14 ans) - cadet (15 - 16 ans) - junior (17 - 18 ans)

### **La catégorie OPEN comprend toutes tranches d'âges (6 à 99 ans)**



**SURFINGREUNION.COM**





## LE SYSTÈME DES COMPÉTITIONS FÉDÉRALES À LA RÉUNION

### COMMUNICATION DES INFORMATIONS

**Les inscriptions aux OT ESPOIR et OPEN se sont via la plateforme de gestion des compétitions STACT.**

La période d'inscription se fait généralement du mardi précédent la semaine de compétition au mardi de la semaine de compétition.

Le lien d'inscription est uniquement partagé sur les réseaux sociaux de la Ligue Réunionnaise de Surf :

- FACEBOOK : <https://www.facebook.com/LRS974>

- INSTAGRAM : [liguereunionnaisedesurf](https://www.instagram.com/liguereunionnaisedesurf)

Le compétiteur doit avoir une licence SURF CLUB COMPÉTITION à jour.

L'organisation d'une compétition étant soumis à plusieurs paramètres (*conditions de mer, disponibilité des bénévoles et du staff d'organisation, ouverture du dispositif de sécurisation, etc...*) il est généralement prévu 2 week-ends consécutifs pour terminer une épreuve.

Le lancement de la compétition n'est peut être décidé que le matin même du jour de la compétition.

Les informations relatives aux compétitions sont uniquement publiées sur les réseaux sociaux et bien souvent via les «stories».

En cas de difficultés sur STACT voici l'adresse e-mail à utiliser : [competition.lrs@gmail.com](mailto:competition.lrs@gmail.com)

#### En phase de test :

La création de deux groupes Whatsapp pour informer directement les compétiteurs :

- catégories ESPOIRS : <https://chat.whatsapp.com/GlskOF0kM00CAxMj65gxPL>

- catégorie OPEN : <https://chat.whatsapp.com/FQwdVPWv6DBGuqpyaS5P2R>



**SURFINGREUNION.COM**





## LE SYSTÈME DES COMPÉTITIONS FÉDÉRALES À LA RÉUNION

### CHARTRE DU COMPÉTITEUR

Dans l'intérêt de la pratique, pour l'image de la F.F.S, par respect pour les organisateurs, pour les membres du STAFF, vis à vis des sponsors, des médias et du public, les compétiteurs, l'encadrement, les responsables de Clubs et de délégations compétiteurs s'engagent à adopter en toutes circonstances un comportement exemplaire.

#### Pour toutes RÉCLAMATIONS :

La demande ne pourra être faite que par le représentant de son club par écrit auprès du directeur de compétition dans les 10 minutes qui suivent l'annonce ou l'affichage des résultats avec appuie vidéo de la série.

#### INTERDICTION DE RENTRER DANS LA TENTE JUGE

Le réclamant ne pourra en aucun cas approcher les juges. Il aura pour seul interlocuteur le directeur de compétition ou le délégué sportif. La décision finale concernant la suite à donner à la réclamation sera prise par le directeur de compétition, accompagné de la personne de son choix. (Conformément au règlement sportif)

#### Les SANCTIONS en cas de mauvais comportements :

TYPE DE FAUTE (A titre indicatif et non exhaustif)	QUALIFICATION DE LA FAUTE	Sanction Pécuniaire	Sanction Disciplinaire
- Free Surf insistant dans la zone de compétition - Surf pendant une autre série	Attitude antismportive grossière	50€	Avertissement Disqualification



[SURFINGREUNION.COM](http://SURFINGREUNION.COM)



## LE SYSTÈME DES COMPÉTITIONS FÉDÉRALES À LA RÉUNION

### CHARTRE DU COMPÉTITEUR – SUITE

TYPE DE FAUTE (A titre indicatif et non exhaustif)	QUALIFICATION DE LA FAUTE	Sanction Pécuniaire	Sanction Disciplinaire
- Refus de sortir de l'eau après atteinte du nombre maximum de vagues autorisées - Provocation de 2 interférences	Attitude anti sportive	50€	Avertissement
- Refus de revêtir le T-shirt officiel de compétition lors de la remise des prix - Non-présentation à la remise des prix	Attitude antisportive grossière	100€	Pas de prix
- Dégradations ou ratures volontaires des feuilles de jugement - Dégradations ou ratures volontaires de la feuille récapitulative de comptabilité	Attitude antisportive grossière	50€	Avertissement
Prendre une vague après la fin de sa série alors que la série précédente n'est pas encore terminée	Attitude anti sportive	50€	Avertissement
- Insultes sur le site de compétition - Gestes déplacés sur le site de compétition (envers un juge, un membre du staff ou un représentant de la FFS...)	Attitude antisportive grossières	/	Transmission pour saisie de la Commission Disciplinaire
- Propos dégradants pour l'image du Surf - Propos dégradants pour l'image de la FFS tenus face aux médias ou rapportés par eux.	Attitude antisportive grossières	/	Transmission pour saisie de la Commission Disciplinaire





## LE SYSTÈME DES COMPÉTITIONS FÉDÉRALES À LA RÉUNION

### CHARTE DU COMPÉTITEUR - SUITE

TYPE DE FAUTE (A titre indicatif et non exhaustif)	QUALIFICATION DE LA FAUTE	Sanction Pécuniaire	Sanction Disciplinaire
Dégradation du matériel sur le site de la compétition	Attitude violente	150€	Remboursement du matériel détérioré
Agression d'un juge, d'un compétiteur, d'un membre du staff, d'un représentant de la FFS....	Violence	500€	Exclusion de la compétition, d'une ou plusieurs autres épreuves de l'année

L'ensemble des compétiteurs s'engage également à se soumettre aux éventuels contrôles antidopage, mis en œuvre par le Ministère des Sports. En cas de manquements à ces obligations, des sanctions disciplinaires pourront être immédiatement prononcées et appliquées.



[SURFINGREUNION.COM](http://SURFINGREUNION.COM)





## LE SYSTÈME DES COMPÉTITIONS FÉDÉRALES À LA RÉUNION

### L'ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE (ETR)

L'ETR est chargée (entre autres) :

- de coordonner l'organisation et le suivi des compétitions fédérales à La Réunion dans le respect des règles fixées par la Direction Technique Nationale (DTN) ;
- de proposer et de former le staff d'organisation des compétitions (direction et jugement)
- d'alimenter la base de données fédérales (actualisation du classement) ;
- de suivre la sélection et l'organisation des équipes de La Réunion ;
- de traiter les demandes des compétiteurs/trices.

Elle se compose de :

- du Président de la Ligue Réunionnaise de Surf ;
- du Cadre Technique National responsable des DOM-TOM ;
- et de trois binômes de techniciens représentant les 3 clubs encore actifs à La Réunion : le Leu Tropical Surf Team, le Saint-Leu Surf Club et le Radical Surf Club.



[SURFINGREUNION.COM](http://SURFINGREUNION.COM)





## LE SYSTÈME DES COMPÉTITIONS FÉDÉRALES À LA RÉUNION

### LE LEXIQUE

OTE : Open Territorial  
ESPOIR

OTO : Open Territorial  
OPEN

ODF : Open de France

CDR : Championnats de  
La Réunion

CDF : Championnats de  
France

JIOI : Jeux des Iles de  
l'Océan Indien

PE : Pôle Espoirs

LC : Licenciés Compéti-  
tion

BB : BodyBoard

LGB : LonGBoard

BS : BodySurf

DK : Drop Knee

Ondine : femme

It's ON : compétition en  
cours

On Hold/stand-by : com-  
pétition en arrêt/suspens

Call compétiteur : rdv sur  
le site de compétition

Start : lancement de la  
1ère série

BIF : Brevet Instructeur  
Fédéral

BEC : Brevet Entraîneur  
de Club

BPJEPS : Brevet Profes-  
sionnel de la Jeunesse,  
de l'Éducation Populaire  
et du Sport

BE/BP : Moniteur de surf

FFS : Fédération Fran-  
çaise de Surf

DTN : Direction Technique  
Nationale

CTN : Conseiller Tech-  
nique National

LRS : Ligue Réunionnaise  
de Surf

ETR : Equipe Technique  
Régionale

LTST : Leu Tropical Surf  
Team

SLSC : Saint-Leu Surf  
Club

RSC : Radical Surf Club

VRR : Vigies Requin Ren-  
forcées

WP : Water Patrol



[SURFINGREUNION.COM](http://SURFINGREUNION.COM)

